

À Besançon : « Une cour d'école écologique, respectueuse des genres et inclusive »

Entretien avec
Samuel Lelièvre,
directeur biodiversité et espaces verts,
ville de Besançon.

La Santé en action : Pourquoi refondre entièrement les cours d'écoles ?

Samuel Lelièvre : Aménager des cours d'écoles est un projet politique : nous sommes partis du constat que le lieu de vie « école » est essentiel pour la santé et la qualité de vie des enfants. La ville de Besançon a budgétisé 60 millions d'euros sur la durée du mandat pour rénover et réhabiliter, parmi le parc des 64 écoles maternelles et primaires, les écoles les plus prioritaires. Premier axe : la réhabilitation thermique et énergétique des bâtiments, car certains datent des années 1950. Autre grand axe : la transformation des cours d'écoles pour notamment lutter contre les îlots de chaleur ; elle est dotée d'une ligne budgétaire spécifique de 10 millions d'euros. Pour concevoir ces nouvelles cours d'écoles, nous avons interrogé le rapport à l'autre et à la nature. Nous avons ainsi pris en compte la mixité garçons-filles ; l'inclusion de tous, du plus petit au plus grand et du plus valide au moins valide ; la reconnexion à la nature ; la cour devenant aussi un support pédagogique.

S. A. : Quel est le plus grand changement ?

S. L. : On passe de la cour en enrobé pour les joueurs de football à un concept très différent : mettre en priorité la place des enfants et leurs besoins. Ainsi à l'école Pierre-Brossolette, première réhabilitation d'ampleur, la cour de 5 000 m² – la plus grande du département – dédiée aux 150 élèves était entièrement bitumée. Nous l'avons totalement rendue perméable et végétalisée, nous avons fait la part belle aux arbres et aux espaces enherbés. Les travaux se sont déroulés courant 2021. Nous l'avons ouverte à l'extérieur sur le quartier : parents et enfants pourront hors cadre scolaire venir y pratiquer d'autres activités comme le jardinage (projet de jardin partagé non encore finalisé) ; nous avons aussi conçu un « espace nature » connecté au quartier et

accessible à tous les habitants. Jusqu'alors, une majorité d'enfants – filles et garçons – étaient relégués à la périphérie de la cour et une minorité d'enfants – essentiellement des garçons – monopolisaient le centre de la cour avec les jeux de ballons. La cour est dorénavant réorganisée avec des coins nature, des zones de jardinage et des zones de jeux. Cela permet de donner une place égale à tous les enfants. Elle est conçue pour que tous s'y sentent en sécurité. Elle permet aux enfants de se reconnecter avec la nature : c'est devenu un parc avec des zones d'ombre, et les enfants y jardinent avec les enseignants. Les enfants ont le choix entre des zones de calme, de confidence, de jeux plus collaboratifs. L'objectif premier est d'améliorer leur qualité de vie. Dans cette école, nous avons une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) et nous avons élaboré des aménagements avec des matériaux – testés via une commission d'accessibilité – adaptés aux handicaps dans l'ensemble de la cour qui se veut ainsi totalement inclusive. En résumé, nous avons conçu une cour d'école écologique, respectueuse des genres et inclusive. L'objectif est de pouvoir réhabiliter de quatre à cinq cours d'écoles par an, avec un co-financement Ville, Agence de l'eau, Région.

S. A. : Après cette réalisation, quels sont vos premiers constats ?

S. L. : Les différentes directions concernées à la ville – éducation, urbanisme, travaux, démocratie participative – ont travaillé ensemble pendant deux ans (2020-2021). Nous avons créé un groupe de travail et consulté la communauté enseignante, le rectorat, les riverains, les délégués de parents d'élèves via des ateliers de travail, les enfants. Ces derniers ont aussi participé aux plantations d'arbres dans le cadre d'animations scolaires. Nous avons ouvert la cour de l'école Pierre-Brossolette à la rentrée de septembre 2021 et il est encore trop tôt pour en tirer un bilan. Nous nous donnons du temps pour voir ce qui fonctionne ou non, entre autres la présence massive de zones en herbe. Nous nous sommes inspirés de pays comme l'Allemagne et la Finlande ; et en France de Paris, Grenoble et Lille. Plusieurs



© JC Saee / Ville de Besançon

villes comme Dijon et Morteau sont venues voir comment nous nous y sommes pris. L'une des plus grandes difficultés est de convaincre les réticents, nostalgiques des lignes, des cages de football et de handball ou des paniers de basket-ball. Nous sommes partis du postulat que la cour devait permettre l'activité physique en général et non être centrée sur l'activité sportive. Pour le sport, des infrastructures existent tout près alentour, y compris un dojo et une piscine à moins de 10 min à pied. La cour ne peut pas être le réceptacle des demandes de chacun. La plus grande difficulté qui subsiste est de savoir où placer le curseur entre pratique sportive et activité physique. Autre difficulté à surmonter : l'ouverture de la cour en espace public pose question, en termes de propreté et de sécurisation du site. Un aménagement de ce type doit nécessairement être accompagné d'évolutions dans les accès à l'intérieur de l'école (sas d'entrée, paillassons, zone de propreté, évolution des techniques de nettoyage). Il faut accompagner le changement, mais il nous apparaît à présent impensable de ne plus proposer ce type de cour qui fait de l'école « une centralité » dans le quartier. ■

**Propos recueillis par Yves Géry,
rédacteur en chef.**

Dossier
L'urbanisme au service de la santé